

6 Société et Culture

Habitat/Logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé

Remise des contrats aux ayants-droit

C.O.

Libreville/Gabon

SUR instructions express du vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du logement, Bruno Ben Moubamba, la ministre déléguée en charge de l'Habitat social et du Logement, Edwige Essoukou, épouse Betha, a procédé, vendredi dernier, à la remise officielle des contrats de logement des cités Alhambra (Angondjé, commune d'Akanda) et de Bikélé (communes de Ntoum) aux ayants-droit. Elle était accompagnée, pour la circonstance, des directeurs généraux de l'Habitat et du Logement, Jean-Paul Tchibinda, et de la Société nationale des logements sociaux (SNLS), Paul Mapessi.

Pour le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, qui met un accent particulier sur le nouvel ordre urbanistique et patrimonial, il est urgent de concrétiser cette opération visant à solder le conflit né de l'occupation illégale des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé par des compatriotes non at-



Photo : Chris OYAME

La joie d'une bénéficiaire qui vient de recevoir son contrat de bail.



Photo : Chris OYAME

D'autres ayants droit en attente de leurs contrats.

tributaires de ces habitations. Des occupants illégaux à qui le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement donne un ultimatum qui expire ce mardi 15 novembre 2016 à 18 heures, "conformément à l'ordonnance n°0518/2015-2016 du président du Tribunal judiciaire de Libreville".

La démarche visant, selon le ministère de l'Habitat, à permettre, aujourd'hui, aux bénéficiaires légaux d'entrer en possession de leurs logements après une longue période de tracasseries diverses. « C'est un acte ponctuel, décisif qui nous permet de voir que nous avons déjà commencé la



Photo : AJT

Les occupants illégaux des logements d'Angondjé et de Bikélé sommés de libérer les sites ce mardi.

régularisation de cette situation», a relevé la ministre déléguée lors de la cérémonie de remise des contrats aux légitimes propriétaires de ces logements sociaux. Et l'implication de la SNLS dans cette réguli-

sation « permet aux ayants-droit tirés au sort, en présence d'un huissier de justice le 16 janvier 2016, de pouvoir entrer en possession de leurs logements », a ajouté Edwige Betha Essoukou. Profitant de cette occa-

sion, elle a invité les ayants-droit à suivre la procédure établie par la tutelle. « Tous ceux qui ont été tirés au sort, mais qui n'ont pas encore bénéficié de ces contrats, doivent se rendre dans les locaux de la SNLS pour se

les procurer », a-t-elle conseillé.

La régularisation de cette situation conflictuelle, comme voulu par le vice-Premier ministre Ben Moubamba, montre ici la détermination à faire bouger les choses et à redonner espoir à ceux des légitimes destinataires qui commençaient à désespérer.

Débutée vendredi dernier, l'opération d'octroi des contrats aux ayants droit des logements sociaux d'Alhambra et de Bikélé se poursuit jusqu'au 18 novembre courant.

Ici et ailleurs

• Médias

iTELE entre dans sa 5e semaine de grève

Les salariés de la chaîne d'information française iTELE sont entrés hier dans leur 5e semaine de grève, pour réclamer notamment des garanties sur leur indépendance. La poursuite de la grève a été votée hier par 84% de la rédaction, selon les grévistes, jusqu'à mardi midi, qui marquera le 30e jour de grève et en fera le conflit le plus long de l'histoire de l'audiovisuel depuis 1968.

• Astronomie